

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant des tableaux anciens  
offerts au Musée, contre le paiement d'une  
rente viagère —

N<sup>o</sup> 4525

NUMÉRO  
D'ORDRE

DATE  
DE LA PIÈCE

ANALYSE

Ministère  
de l'Instruction  
Publique -  
Les tableaux anciens offerts à l'État, contre une rente viagère

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup>

422

§

Brux 26 I 98

Mons<sup>r</sup> Broton  
Chemin de Mousin Cauderan  
Paris 100 Chemin de St  
pour amitié en réponse à votre  
lettre du 24 C<sup>o</sup>, que  
le C<sup>o</sup> D<sup>o</sup> des Musées  
de Valenciennes se sera le  
Lundi 30 de la même —  
~~place de Valenciennes sur~~  
~~utiliser si vous voulez~~  
~~à propos d'examiner~~  
le tableau présenté  
par vous, si vous  
trouvez bien le faire  
conformément à vos intentions  
si vous le désirez à ce point  
d'un temps utile, au Palais  
de D<sup>o</sup> de Valenciennes  
N<sup>o</sup> 9 en votre ville —

Cauderan le 24 Janvier 1898.

Monsieur Van Mons, secrétaire de  
la Commission Directrice des Musées, Palais des Beaux arts,  
à Bruxelles.

Monsieur,

Dans le courant de l'année écoulée,  
j'ai fait offre à l'Etat Belge, de vendre  
les Tableaux de Maîtres anciens, et d'après un  
échange, la correspondance avec le Ministre des  
Beaux Arts, je fus prié, par Monsieur le  
Ministre, dans sa lettre en date du 24<sup>th</sup> Jan 1897  
d'envoyer les dites œuvres à Bruxelles, à mes risques  
et périls; Dans ce cas, j'ai jugé nécessaire  
de les y accompagner moi-même.

J'ai reçu le 13 ct, une lettre de  
Monsieur le Ministre; Dans cette dernière,  
il me prie de m'adresser directement à vous,  
c'est donc à ce sujet Monsieur, que j'ai  
l'honneur de vous écrire.

En l'attente de votre réponse,  
veuillez agréer Monsieur le secrétaire, l'assurance  
de mon très profond respect.

J. Breton

Chemin Masson 7 Cauderan. (Gironde)

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N° 26998.

Bruxelles, le 13 janvier 1898.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BRUXELLES

N° 4525

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

ANNEXE.  
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Briton, qui désire céder des tableaux anciens à l'Etat (voir la dépêche du 19 août dernier, même numéro que la présente), se propose d'accompagner les dites oeuvres à Bruxelles, afin de les présenter à votre examen. Il lui a été conseillé de s'adresser à M. le Secrétaire Van Mons, afin que votre Collège puisse être réuni extraordinairement si cela est nécessaire.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice

des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat,

à Bruxelles.

MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4525

Ami au n° 10

Musée 12<sup>juin</sup> 1847

à Monsieur le Ministre  
de l'Instruction de T. P. &  
des B. A. & C.

Par votre décret en date  
du 14 août écoulé, fait  
de B. A. n° 26998 /  
Nous avons bien voulu nous  
faire remettre pour avis  
un ltr. par lequel  
on offre de céder à l'Etat  
des tableaux anciens  
qui seraient payés et  
tellement par un  
rent. viagère - Nous  
avons l'honneur de vous  
prés. en outre sur ce  
l'avis unanime de la Com.

L<sup>e</sup> — L'assemblée

par son même service  
premier l'union de  
toutes les choses —  
La combinaison proposée est  
inadmissible — Elle  
est d'apparence illégale,  
et ne pourrait qu'être  
dans son application,  
— au point de vue de  
la Comptabilité du budget —  
une série de difficultés  
et de complications graves —

Pour vous faire part  
— de ce qui a été dit, la lettre  
annexée à votre speech  
pourra peut-être vous être utile —  
L. P. —

u  
MINISTÈRE  
DE  
l'Agriculture et des Travaux publics.

Bruxelles, le 19 août 1897.

DIRECTION  
DES  
Beaux Arts.

N° 26998.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N° 49

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, pour avis, une lettre par laquelle on offre de céder à l'Etat des tableaux anciens, qui seraient payés, au cas où l'offre pourrait être acceptée, par une rente viagère.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre appréciation sur cette proposition de caractère spécial, en me retournant la lettre de M. BRETON.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice

des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.